

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

356 rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Secrétariat

Tél. 06.70.31.24.97

Courriel : bur.aarasd@wanadoo.fr

Facebook : Amis de la République Sahraouie

Sites : www.association-des-amis-de-la-rasd.org

www.ecrirepourlesliberer.com - www.sahara-info.org

Contact Presse : 06 70 31 24 97

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Le Maroc préside en 2024 le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU : une mauvaise farce ?

Ce 10 janvier 2024, 30 États parmi les 47 votants au Conseil ont élu, à bulletin secret, le Maroc pour présider le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU en 2024.

Ce n'est pas une bonne nouvelle pour toutes celles et tous ceux qui, dans le monde, plaident et bataillent pour que les droits humains soient respectés. Batailles menées par de multiples organisations aussi bien dans leur pays qu'à Genève. En effet le Maroc ne se distingue pas positivement en ce domaine : une monarchie autoritaire, qui empêche toute liberté de presse et surveille de près toute forme de contestation, et surtout un pays qui depuis 1975 occupe son voisin le Sahara occidental et empêche le scrutin d'autodétermination de son peuple, pourtant recommandé par l'ONU et le Conseil de Sécurité chaque année.

Ce n'est pas une bonne nouvelle pour les Sahraouis qui vivent dans un pays occupé et qui sont soumis à une surveillance de chaque instant.

Cette élection, qui chaque année s'organise grâce à un consensus passé entre les votants, n'a pas été de cette nature ce 10 janvier 2024. Le Maroc a réuni 30 voix, alors que l'Afrique du Sud en a réuni 17. En ce moment de guerre au Proche-Orient, ce vote a été strictement politique et s'est détourné de son enjeu principal : contribuer au respect des droits humains. On a eu d'un côté le Maroc, proche d'Israël, signataire des accords d'Abraham, et de l'autre l'Afrique du Sud, si attentive à la situation des Palestiniens comme des Sahraouis, qui vient de solliciter une procédure auprès de la Cour internationale de Justice de la Haye pour instruire les manquements de l'État d'Israël aux obligations qui lui incombent vis-à-vis des Palestiniens pour la prévention et la répression du crime de génocide.

Depuis près de 50 ans, les Sahraouis subissent la cruelle répression marocaine : disparitions et emprisonnements sans procès du temps d'Hassan II, tortures et prisons pour tous ceux qui ont osé, en 2010, s'affronter au Makhzen à Gdeim Izik... Depuis près de 50 ans le Sahara occidental est devenu une prison à ciel ouvert pour tous ceux et pour toutes celles qui refusent l'occupation et toutes les formes de souveraineté marocaine sur leur pays.

À leurs côtés, nous soutenons leur bataille pour l'autodétermination, pour la libération de leurs prisonniers politiques. À leurs côtés, nous irons demander des comptes au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU. Et d'abord réaffirmer que le statut du Sahara occidental ne se décrète pas dans ce Conseil. Par contre, son désormais éminent président, Monsieur Omar Zniber, doit très vite proposer au Ministre de la Justice marocain la libération des prisonniers politiques sahraouis condamnés à l'occasion de procès peu conformes avec les standards que défendent les organismes et les juristes de l'ONU en charge du respect des droits humains. Cette libération a d'ailleurs été requise le 11 novembre dernier par le groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire.

Régine Villemont

Paris le 11 janvier 2024

